



P 1969

ID 5274

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Jorge Eduardo GIL

Luxembourg, le 22 septembre 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 1969 – Nationalité Luxembourgeoise en parlant français. / Propriétaire de 3 logements. Contribuable trimestriel.

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 15 septembre 2021, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

En effet, votre demande de pétition publique est irrecevable, car le texte de la pétition est incompréhensible.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés